

Les prés « abissés », une valeur patrimoniale

P. Luxen¹, A. Philippe¹, S. Rouxhet²

1 : Agra-Ost, Klosterstrasse 38, B-4780 St-Vith (Belgique) ; agraost@skynet.be

2 : aCREA-ULg, Institut Botanique B22, Sart-Tilman, B-4000 Liège (Belgique) ; serge.rouxhet@ulg.ac.be

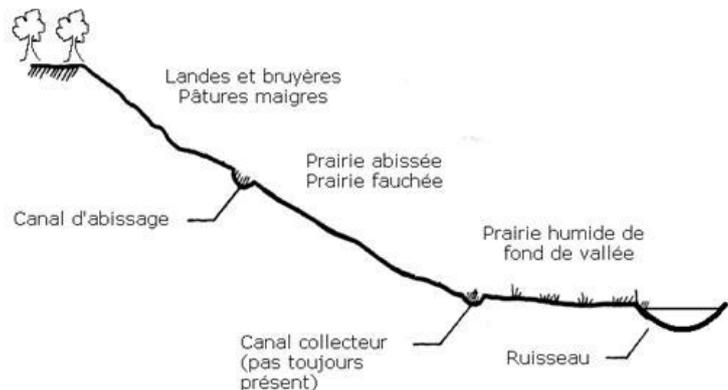
1. Introduction

En Ardenne belge, région traditionnelle d'élevage, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la seule source d'affouragement hivernal des animaux (ovins principalement et bovins) était assurée par les prés "abissés" (irrigués) localisés sur les versants des vallées et en bordure des cours d'eau. Sur les terres pauvres et acides de cette région semi-montagnarde, cette ancienne pratique a donné naissance à diverses prairies accueillant une flore d'une exceptionnelle richesse.

2. Définition

Pendant plusieurs siècles, l'alimentation hivernale du bétail reposait presque uniquement sur les foins produits par les prairies de fauche localisées dans les vallées. Partout où le relief le permettait, ces prairies étaient irriguées grâce à la technique de l'abissage. Le principe était à la fois simple et ingénieux, comme le montre le schéma de la Figure 1 (PHILIPPE, 2008).

FIGURE 1 – Schéma de l'abissage
(coupe transversale d'une vallée).



Une partie des eaux du ruisseau était déviée de son cours principal par un canal muni souvent d'un système complexe de vannes et de retenues diverses. L'eau était ainsi acheminée assez haut sur les prés secs des versants des vallées. De petits barrages réalisés au moyen de pierres ou de planches étaient établis en travers du canal. Ils permettaient à l'eau de s'écouler sur la prairie en fines lames, par simple gravité.

3. Origine de la technique de l'abissage

On observe la technique de l'abissage sur la façade océanique de l'Europe (du Portugal à la Norvège), dans des zones à pluviométrie importante. En Valaisan, le nom qui désigne les canaux d'amenée de l'eau vers les périmètres à arroser est le mot « bisse » étrangement ressemblant à l'abissage wallon ! (CABOURET., 1999).

Dès le XV^e siècle, le mot abissage apparaît dans les archives de l'Ardenne. En wallon, on parle d'« abïssadje », en allemand l'opération s'appelle « bewässern », en patois « dieschen » (FONTAINE, 1981). Cette technique aurait été importée d'Allemagne (Hunsrück, Forêt Noire...) en Région wallonne.

Après la seconde guerre mondiale, cette pratique a été complètement abandonnée en Belgique. De nos jours, on peut encore observer des vestiges de ces anciens canaux, notamment dans la plupart des vallées de l'est de l'Ardenne. L'abissage est encore pratiqué dans certaines régions montagneuses.

4. Objectifs de l'abissage à l'époque

- Réchauffer le sol au printemps. A cette période de l'année, la température de l'eau est supérieure à celle du sol. Cela permettait à la végétation de redémarrer plus rapidement.

- Apporter des éléments fertilisants à une époque où les engrais chimiques n'existaient pas (Mg, Ca, Na, K, N, P, bicarbonates, matières organiques en suspension, déjections). Sur les sols ardennais déficitaires en bases échangeables (Ca et Mg), le moindre apport supplémentaire est favorable à la qualité du sol.

- Humidifier les sols secs pentus en leur assurant une production normale ou bien humidifier les sols lors des bises de printemps (vent du nord ou nord-est qui sont desséchants).

- Laver ou nettoyer les prés au printemps en nivelant les taupinières et autres résidus.

L'apport d'eau sur les prés à un pH faiblement acide, sa percolation pendant des semaines, voire des mois, et la répétition de l'opération chaque année et cela durant plusieurs décennies (ou siècles) a progressivement enrichi les complexes argilo-humiques de l'horizon de surface. Bref, l'abissage a provoqué une série de réactions qui ont entraîné une plus grande fertilité des sols.

5. Flore typique des vallées abissées

Le groupe écologique le plus exceptionnel rencontré dans les anciennes prairies abissées est celui des espèces neutrophiles à calcicoles, espèces que l'on ne retrouve quasiment jamais ailleurs en Ardenne. L'apport régulier du Ca et du Mg véhiculés par l'eau au fil des siècles a permis l'apparition de ces espèces originales (colchique, primevère officinale, orchis mâle, knautie des champs, léontodon hispide, gaillet jaune, petite pimprenelle, héliantheme jaune, amourette, avoine pubescente...) (LAMBERT, 1962).

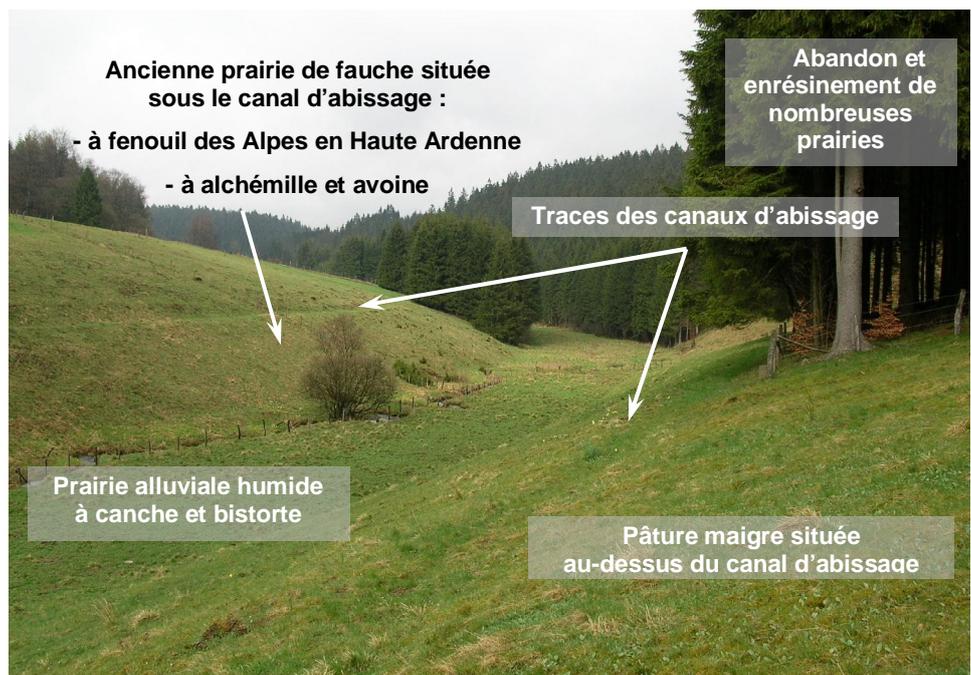
Grâce à la pratique de l'abissage et d'une fauche tardive estivale, la flore de ces prairies était d'une diversité exceptionnelle. On distinguait plusieurs types de prairies suivant l'endroit où elles se trouvaient.

- En contrebas du canal d'abissage on distinguait suivant l'altitude (Figure 2) :

- la prairie de fauche montagnarde (> 550 m d'altitude) à fenouil des Alpes, géranium des bois, centaurée des montagnes, sanguisorbe officinale, pâturin montagnard... ;

- la prairie de fauche sub-montagnarde (entre 300 et 550 m d'altitude) à alchémille, avoine dorée, bistorte, gesse des montagnes, millepertuis taché...

FIGURE 2 – Les prairies abissées, situation classique au sein d'une vallée.



- Au fond de la vallée, les prairies alluviales humides à reine des prés, angélique, joncs... étaient dominantes. Elles étaient principalement influencées par les crues de la rivière ainsi que parfois par les eaux d'abissage qui apportaient des éléments fertilisants.

Actuellement, les quelques rares prairies abissées qui ont subsisté constituent toujours de véritables écrins de biodiversité qu'il convient de sauvegarder à tout prix.

Références bibliographiques

CABOURET M. (1999) : *L'irrigation des prés de fauche en Europe occidentale, centrale et septentrionale, Essai de géographie historique*, éd. Karthala.

FONTAINE S. (1981) : « L'abissage des prés dans les vallons de haute Ardenne nord-orientale » *Hautes Fagnes* 47 : 117-140.

LAMBERT J. (1962) : « Recherches phytosociologiques sur les prairies de la Moyenne-Ardenne », *Agricultura*, 10 : 259-344, 577-618, 827-857.

PHILIPPE A., ROUXHET S., LAMBERT J., LUXEN P. (2008) : *Prairies traditionnelles d'Ardenne*, Collection Agrinature n°2, Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Agriculture, 122 p ; http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/Agrinature2.pdf.